ECONOMIES D’ÉNERGIE



Suite à l’augmentation des tarifs d’énergie, nous devons revoir notre mode de gestion et de consommation d’électricité et de gaz au niveau communal.

L’éclairage public sera désormais éteint sur la commune de minuit à 5h du matin, sauf sur les principaux axes routiers (RD20, RD25, RD216).

De plus, à la reprise du chauffage dans tous les bâtiments publics, sauf à la maison de santé, la température sera de 19°.

MAIRIE DE FAREMOUTIERS

1 Avenue Victor Massoul
77515 Faremoutiers

01 64 04 20 04

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Faremoutiers